

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023
A L'HOTEL DE VILLE
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Marie MEYER, Timothée KOENIG, Sandrine BUIRON, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD,

Absents excusés : Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Corinne GUIGNON), Pascale AUGUET-OTTAVY (pouvoir à Christiane TANZI), Isabelle DERBES (pouvoir à Sandrine BUIRON), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN) Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Nicolas BAGNIS (pouvoir à François CAVALLIER)

Absents : Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Christine TANZI

PRESENTS :	14	VOTANTS :	21
------------	-----------	-----------	-----------

1/ Le procès-verbal du 05 juin 2023 **est adopté à l'unanimité.**

2/Annulation d'une délibération 2022-07/05 du 20 juillet 2022:

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à annuler la délibération datée du 20 juillet 2022 relative à l'institution d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles car présentant plus d'inconvénients que d'avantages

Est adopté à l'unanimité

3/Modification de la régie centralisée de la commune :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à modifier la régie centralisée de la commune créée le 28 février 2006 et notamment l'article 10 fixant le montant maximal de l'encaisse à 40 000€

Est adopté à l'unanimité.

4/ Lancement procédure DSP crèche GOERG

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à lancer la procédure de délégation de service public pour la gestion de la crèche de 22 lits du château GOERG, le marché actuel arrivant à échéance le 31 décembre 2023 et à élire les membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis.

Est adopté à l'unanimité.

5/Coupes de bois exercice 2024

Cette délibération est reportée à une prochaine séance du conseil.

6/ Adhésion FEFIVO

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion de la commune de Callian à la fédération des villes françaises oléicoles pour une cotisation annuelle de 100€.

Est adopté à l'unanimité

7/ Ouvertures dominicales de Lidl

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à émettre un avis favorable à la dérogation au repos dominical concernant le magasin LIDL les 08,15,22 et 29 décembre 2024.

Est adopté à l'unanimité

8/ Mandats spéciaux

Le projet de délibération accordant à Monsieur le Maire sur proposition de Monsieur Jacques BERENGER un mandat spécial pour ses déplacements :

- Les 18, 19, 20 et 21 septembre 2023 pour le congrès INNOPOLIS à Paris
- Du 10 au 13 Octobre pour le congrès POLLUTEC à Lyon
- Du 20 au 23 Novembre pour le congrès des Maires à paris

Est adopté à l'unanimité

9/ Subvention association FLAVIE

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à accorder le versement exceptionnel d'une subvention d'un montant de 200€ à l'association FLAVIE s'impliquant dans le domaine du handicap.

Est adopté à l'unanimité

10/ Suppression de la régie médiathèque

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à supprimer la régie de recettes de la médiathèque municipale créée le 09 juillet 2018 du fait de la gratuité de ce service public.

Est adopté à l'unanimité

11/ Ajustement du taux de la THRS

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à instaurer une majoration de 15% sur la part communale de la taxe d'habitation pour les logements non-affectés à l'habitation principale à compter de l'année d'imposition 2024.

Est adopté à l'unanimité

12/Paiement heures supplémentaires exceptionnelles police municipale

Le projet de délibération autorisant les agents de la police municipale à effectuer des heures supplémentaires au-delà des 25h mensuelles pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2023.

Est adopté à l'unanimité

13/Créations et suppressions de postes :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire, pour le bon fonctionnement des services, à créer et supprimer des postes au service des écoles, au service administratif et au service jeunesse.

Est adopté à l'unanimité

14/Renouvellement régime indemnitaire :

Le projet de délibération renouvelant le régime indemnitaire des agents communaux et notamment l'IFSE et le CIA.

Est adopté à l'unanimité

15/Périmètre et adoption du rapport des ZAP :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire approuvant le rapport de présentation de la zone agricole protégée de Callian élaboré par la chambre d'agriculture ainsi que son périmètre.

Est adopté à l'unanimité

16/Convention travaux DFCI avec la CCPF

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec la communauté de communes du pays de Fayence pour la réalisation de travaux relatifs à l'amélioration du service public extérieur contre l'incendie.

Est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/Demande de remboursement transport scolaire

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à rembourser les sommes avancées par les familles pour le transport scolaire géré par la REGION, maintenant ainsi la gratuité de ce service public.

Est adopté à l'unanimité

2/Tarif ALSH année 2023/2024

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à reconduire les tarifs du centré aéré selon le quotient familial conformément au tableau ci-dessous :

Tranches QF CAF	Tarifs
< 300€	3,50 €
< 500€	5,00 €
501€ à 650€	6,50 €
651€ à 800€	8,00 €
801€ à 950€	9,50 €
951€ à 1100€	11,00 €
1101€ à 1250€	12,50 €
> 1250€	14,00 €

Est adopté à l'unanimité

3/Demande remboursement cantine

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à rembourser la somme de 166.40€ à une famille ayant réglé la cantine scolaire pour l'ensemble du 1^{er} trimestre alors que son enfant est titulaire d'un PAI (projet alimentaire individualisé).

Est adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A - Monsieur le Maire, conformément au CGCT, informe les élus d'une décision budgétaire dans le cadre de la fongibilité résultant de la procédure M57 concernant l'informatisation du groupe scolaire et les travaux de l'aire de jeux du centre village.

B – Monsieur le Maire indique des dysfonctionnement inacceptables impactant le service des transports scolaires gérés par la région notamment pour les lycéens. Il a fait part de son total désaccord au vice-président de cette collectivité.

C – Suite à des commentaires liés à sa publication sur Facebook à l'occasion de la rentrée scolaire, Monsieur le Maire indique que le plan B concernant le futur groupe scolaire pourrait être dévoilé lors du prochain conseil municipal.

D- Monsieur le Maire rappelle que même s'il a plu avant l'été, la situation au regard de la sécheresse reste préoccupante sur le territoire.

E- Philippe VERCHER sollicite la possibilité de réévaluer la subvention accordée à l'union national des parachutistes.

F- Philippe VERCHER demande si un terrain est pressenti sur le territoire pour l'accueil des gens du voyage.

G – Michel REZK informe les élus qu'une convention avait été signée avec une entreprise privée pour effectuer des travaux forestiers à Tanneron sur une parcelle appartenant à la commune de Callian. Or, ces travaux étant une catastrophe, ont été interrompus suite à un rapport négatif de la CCPF.

H – Jean-Christophe CHAUTARD souhaite connaître la date du début des travaux du parking St ROCH.

Jean-Christophe BERTIN précise que les travaux devraient débuter vers le 15 Octobre.

I - Jean-Christophe CHAUTARD s'interroge sur une éventuelle fermeture du bureau de poste au centre village.

Monsieur le Maire indique que le distributeur de billets est définitivement fermé mais ne dispose d'aucune information fiable pour le devenir du bureau de poste.